

AFFIRMATION SOLENNELLE

Je, soussigné, **STÉPHANE DUFRESNE**, chef – Planification et fiabilité pour Hydro-Québec Distribution, au 75, boul. René-Lévesque Ouest, 22^e étage, en la ville de Montréal, province de Québec, affirme solennellement ce qui suit :

1. La présente demande d'approbation de la suspension des activités de production d'électricité de la centrale de Bécancour pour l'année 2013 (dossier R-3803-2012) a été préparée sous ma supervision et mon contrôle ;
2. J'ai une connaissance personnelle des faits allégués dans la présente demande ;
3. Tous les faits allégués sont vrais.

Et j'ai signé à Montréal, ce 14 juin 2012.


STÉPHANE DUFRESNE

Déclaré solennellement devant moi à Montréal,
ce 14 juin 2012.



Commissaire à l'assermentation pour les
districts judiciaires du Québec.

